

Féminismes aux risques du sport

Appel à contribution pour le numéro de NQF 43/1 2024

Béatrice Bertho, Sigolène Couchot-Schiex, Eva Nada et Clothilde Palazzo-Crettol

Quand la flamme olympique illuminera le ciel de Paris pour les Jeux 2024, cinq générations de sportives auront eu le droit de participer à ces épreuves symboliques, un droit conquis auprès des hommes qui détiennent les clés des Jeux, des sports, du mouvement sportif et de ses multiples acteurs. Aux Jeux de Paris, en 1900, les femmes ont été autorisées à concourir pour la première fois dans seulement cinq sports, mais pour les Jeux 2024, le Comité d'organisation « Paris 2024 » s'engage, en tous cas en parole, pour l'égalité des sexes dans le sport.

Si la définition du sport n'est pas consensuelle puisque sous ce vocable mondialisé se rangent aussi bien les manifestations organisées par les fédérations, les spectacles sportifs, les matchs amicaux ou festifs, la danse entre copines, ou l'e-sport, le sport est reconnu comme un univers d'hommes, un lieu politique aux enjeux considérables, un haut lieu de la reproduction de l'ordre de genre. Ce *Grand angle* de la revue *Nouvelles Questions Féministes* investira le champ de l'olympisme mais interrogera plus largement les liens entre féminismes et sports.

L'égalité est déclarée comme une préoccupation centrale de la pratique sportive, de son éthique du *fair play* et de la (ré)affirmation de l'égalité citoyenne. Mais cette égalité peut-elle se construire sans égalité des sexes ? Le sexe reste une catégorisation transversale importante qui subdivise les pratiques sportives tout en restant relativement étanche aux remises en question. Ce jugement révèle le système de pensée sous-jacent au sport selon lequel les identités et rôles sexués sont fondés en nature, suggérée par l'omniprésence de la corporalité et la mise à l'épreuve des corps. L'antagonisme fondamental entre univers des hommes et égalité citoyenne impose de documenter de manière soutenue : la place des femmes dans le sport, les féminismes et les pratiques sportives, les féminismes et leurs résistances dans les institutions sportives, la construction des masculinités et du mythe de la virilité sportive, des féminités sportives et autres catégories de genre. Que les travaux portent sur des personnalités reconnues ou des mouvements collectifs, d'ampleur locale ou d'un périmètre géographique plus large, ils interrogeront les demandes, les stratégies déployées, les critiques faites à la réglementation et à la structuration du sport, ainsi que leurs effets sur les institutions sportives. Dans ce phénomène social d'ampleur, quelles sont les positions, les réflexions féministes ? Quels regards sont posés sur cette institution soutenue par le capitalisme patriarcal ? Comment les recherches sur les sports populaires ou les sports inclusifs s'emparent-elles des études féministes ?

Les propositions pourraient s'inscrire dans les axes suivants ou investir des orientations originales.

Femmes et féminismes au regard de l'institution sportive

Dans sa dimension politique, la vision féministe pourra investir les questions de la structuration sportive et les liens avec les politiques locales et internationales autour des activités sportives. On y questionnera par exemple, la place et l'intégration des femmes, les politiques d'inclusion, les moyens de leur régulation et leurs effets en termes de rapports de pouvoir. A ce sujet, on pourra documenter les paradoxes des politiques d'état (inclusion égalitaire et exclusion identitaire) et les manières dont le sport classe et déclasse en fonction des rapports sociaux et des lieux de pratiques. Quelles sont les conditions d'exercice du sport professionnel ou amateur au prisme des rapports de classe, de sexe et de race, ou dans des aires géographiques diverses (urbaine/rurale) ? Que révèlent-elles des enjeux sociaux, sociétaux et politiques? Les études relevant des identités de genre, des assignations à l'hétérosexualité, au label lesbien, aux lesbophobie, gayphobie ou transphobie, permettront d'étayer ces dimensions. Quels sont les avantages et les limites de ces catégorisations ?

Sports ordinaires et âges de la vie

Si la pratique sportive peut avoir une portée émancipatrice et de transformation sociale, elle reproduit aussi un contrôle genré sur les corps lors des diverses leçons d'éducation physique (écoles ou loisirs). Le sport, par exemple le football amateur ou la gymnastique, impose d'infliger aux enfants des violences au nom d'une compétition sportive, quel qu'en soit l'enjeu. Il reste un modèle d'une violence genrée et raciste. À l'évidence, certains sports sont (il)légitimés, promus ou interdits en fonction du genre et de la production/promotion des corps, féminins et masculins, aux différents âges de la vie. Comment se jouent les pratiques d'activités physiques qui poussent à un effort continu et à une charge mentale importante auxquels se surajoutent les contraintes familiales, professionnelles et sociales ? Quelle est la distribution genrée de ces pratiques ? Comment ce champ de la socialisation des corps par le sport évolue-t-il d'un point de vue féministe ? Quelle est la portée subversive ou transgressive des pratiques si tant est qu'elle existe ?

Le sport face à ses contradictions

Si aujourd'hui les femmes peuvent pratiquer tous les sports, elles restent sous la contrainte de prouver leur « féminité ». Le corps sportif est évalué à l'aune des corps masculins valides, faisant peser sur les autres corps l'injonction à une conformité binaire exclusive. Si les tests de

féminité sont aujourd'hui décriés, les catégorisations perdurent. Les femmes courent toujours le risque de se voir associer des stigmates de « fausse femme » ou d'hommasse, celles et ceux qui ne correspondent pas au modèle de genre attendu risquent d'être encore plus marginalisé·e·s. Les sponsors et les fédérations exigent de leurs athlètes féminines un code vestimentaire mettant en valeur leur image sexuée. Que se passe-t-il quand les minorités sociales luttent pour faire admettre d'autres usages des corps (corps racisés) ou des tenues vestimentaires ? Comment les femmes jouent-elles des volontés émancipatrices ? Les débats qui pourraient émerger des voix féministes, plus ou moins contestataires, plus ou moins radicales, sont-ils audibles dans l'universalisme sportif ?

En définitive, les pratiquantes sportives sont-elles féministes par leur existence plutôt que par leurs revendications ? Certaines pratiques féminines ne sont pas en soi féministes et peuvent s'avérer même antiféministes. Comment les pratiques sportives peuvent-elles devenir des outils au service de la prise de conscience collective et du militantisme émancipateur, mais aussi un lieu de la lutte contre tous les types de discriminations et pour le droit de pratiquer du sport indépendamment de son sexe, son genre, sa race, sa classe, son orientation sexuelle, sa corporéité ?

Cet appel cherche à recueillir des articles éclairant les multiples enjeux des pratiques sportives au regard des féminismes. Des contributions intersectionnelles et provenant d'autres aires géographiques que l'occident seront les bienvenues.

Les propositions d'articles de deux pages sont attendues pour **le 15 septembre 2022** en format Word, envoyées par mail à sigolene.couchot-schiex@cyu.fr et à eva.nada@protonmail.com. La 1^{ère} version des articles retenus devra être soumise au groupe de coordination de NQF **d'ici le 2 mai 2023**. La version retravaillée doit parvenir pour **le 1^{er} novembre 2023**. Le numéro sortira au **printemps 2024**.